

UNIVERSITE D'ARTOIS - UFR DE DROIT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 3 NOVEMBRE 2025

Etaient présents à l'ouverture de la séance : 20 membres

	NOM et PRENOM	COLLEGE
1	BUE Nicolas	A
2	GLENARD Guillaume	A
3	SIMON Anne	A
4	VASSEUR-LAMBRY Fanny	A
5	ATTARD Jérôme	B
6	JENNEQUIN Anne	B
7	LE MARC'HADOUR Tanguy	B
8	MUTELET Valérie	B
9	BODESCOT Michel	BIATSS
10	CHOPIN Jean-Marc	BIATSS
11	DUPAS Régis	BIATSS
12	GRUCHOT Lucie	BIATSS
13	DEBAIL Manon	USAGERS
14	HACHID LOUISA	USAGERS
15	NOWECKI Maeva	USAGERS
16	MULLANU Léonard	USAGERS
17	DUBOIS Sophie	USAGERS
18	HEINIS Marc	Pers.Ext.
19	BOEN Marine	Pers.Ext.
20	BONY Nadia	Pers.Ext.

Avaient donné procuration : 6 membres

	NOM et PRENOM	COLLEGE
1	HELLIO Hugues	A
2	HO-DAC MARION	A
3	DEMAYE-SIMONI Patricia	B
4	DUTOIT Marc	B
5	BUTANOWICZ Aline	BIATSS
6	FRAMERY Lilou	USAGERS

Assistaient également à la séance :

	NOM et PRENOM	FONCTION / SERVICE
1	LAMALLAM Fikri	Responsable administratif et financier
2	PIRART Nathalie	CAP Avenir
3	MONGY Aymeric	Maître de conférences

1- Ouverture

Madame Fanny VASSEUR-LAMBRY, doyen et présidente du conseil d'UFR ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il est 16h40.

2- Procès-verbal du 8 septembre 2025

Ce PV est validé à l'unanimité par les membres du conseil d'UFR.

3- Budget 2026

M Lamallam présente le budget 2026. Il est en baisse de plus de 500 € par rapport à l'année précédente. La dotation globale de fonctionnement s'élève exactement à 61 882 € (contre 62 447 € au titre de l'année 2025). Néanmoins, l'architecture budgétaire antérieure est respectée ; on en retrouve les grandes lignes. Ce budget est validé à l'unanimité

4- Subventions aux associations / redevance des distributeurs de boissons

M Lamallam a détaillé les projets phares de chaque association, notamment :

- La distribution de paniers de fruits et légumes hebdomadaires pour les étudiants (association PALOET) ;
- La visite des institutions : Cour de justice de l'UE, Parlement européen (Association des Masters de droit public) ;
- Le voyage à l'Assemblée nationale (AEMDCT) ;
- L'organisation de la journée d'intégration pour les L1 (association Solid'Air) ;
- L'organisation d'un jeu de questions orientées sur le droit (Association des Masters de droit public) ...

Au total, 8 associations étudiantes sont implantées au sein de la faculté et une neuvième est en cours de création. Celles-ci font vivre quotidiennement notre composante. Aussi, il est proposé de répartir entre les différentes associations existantes l'intégralité de l'enveloppe de 7 535 € issue de la redevance des distributeurs de boissons. Les subventions proposées sont validées à l'unanimité :

Association	Subvention proposée
AEMDCT (Association des Etudiants du Master Droit des Collectivités Territoriales) ↳ <i>contribuer au rayonnement du master en développant des projets universitaires en lien avec le secteur public.</i>	500€
AMJPP (Association du Master Justice, Procès et Procédures) ↳ <i>mettre en œuvre et contribuer au développement économique et culturels de projets universitaires en lien avec la Master "Justice, procès et procédures visant à aider à la formation des étudiants</i>	500€
AMDED (Association du Master Droit de l'Entreprise) ↳ <i>promouvoir le diplôme du Master Droit de l'Entreprise, participer à l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel, organiser des colloques et conférences</i>	500€
AMDP (Association du Master Droit Public): ↳ <i>renforcer la cohésion entre les promotions de Master de Droit Public et mettre en lumière cette filière</i>	750€
PALOET (Panier Local Etudiant) ↳ <i>proposer aux étudiants des paniers alimentaire bios et locaux et des paniers hygiènes éco-responsables</i>	2535€
Association Foreign Students ↳ <i>Accompagner les étudiants en mobilité internationale à s'adapter à un nouveau mode de vie, dans les démarches administratives et en cas de difficultés.</i>	750€
QUID JURIS ↳ <i>Aider les étudiants de la faculté de droit dans leurs études et à les divertir lors des soirées et sorties culturelles</i>	750€
SOLI D'AIR ↳ <i>développer le bien être étudiant, promouvoir les liens sociaux et dynamiser la vie étudiante du campus de Douai</i>	1250€
Total	7535€

5- MCC licence de droit (parcours général et sciences politiques) : harmonisation de la durée des épreuves pour les deux parcours

Il est demandé d'harmoniser les modalités d'examen entre les parcours Sciences Po et Droit pour les épreuves suivantes : **droit fiscal, LVE (S5) et institutions internationales (S4)**.

Ces épreuves bénéficient désormais de la même durée (examen écrit terminal de 2 heures).

6- Vote de la nouvelle offre de formation (accréditation 2026)

Madame le doyen explique que, dans le cadre du processus de la LCeR et de la transformation de nos masters en APC, l'université a imposé un calendrier assez strict. En effet, les projets devaient être remontés pour le 1er octobre au plus tard, afin que la direction des études puisse évaluer la charge financière liée à cette réforme. Néanmoins, l'approche par compétences étant une démarche assez lourde, nous avons bénéficié exceptionnellement d'un délai élargi (jusqu'au 20 octobre) pour déposer les propositions de masters.

Si le master Droit de l'entreprise est examiné de manière isolée, l'offre de formation, elle, est évaluée dans sa totalité. En tout cas, un effort a été fait afin de répartir les blocs de compétences de manière équilibrée malgré les contraintes rencontrées. En outre, afin de réduire les coûts de la formation, la mutualisation a été systématiquement recherchée dans la mesure du possible, notamment pour les deux parcours de la licence de droit (mutualisation entre le parcours classique et le parcours sciences politiques).

Madame le doyen met au vote la globalité de la nouvelle offre de formation. Elle est validée à l'unanimité par les membres du conseil d'UFR.

7- Désignation de référents par section : Jérôme Attard, Nicolas Bué, Tanguy Le Marc'Hadour , Marie-Anne Vanneaux et Marc Dutoit

Plusieurs référents par section ont été désignés pour faciliter le suivi et la constitution des équipes pédagogiques. En coordination étroite avec l'administration, leur mission vise notamment à garantir le bon déroulement de la rentrée et la continuité des enseignements en recherchant des intervenants adaptés (doctorants, contractuels, vacataires ou professionnels extérieurs) et en veillant à l'équilibre des services

Liste des référents :

- Jérôme Attard pour la section droit privé
- Nicolas Bué pour la section sciences politiques
- Tanguy Le Marc'Hadour pour la section histoire du droit
- Marie-Anne Vanneaux pour la section droit public
- Marc Dutoit pour les langues vivantes

8- Points d'information de Madame le Doyen

Point 1 : Les « élections université d'Artois 2025 » auront lieu du 25 au 26 novembre par voie électronique. Un siège est laissé vacant au sein de notre conseil d'UFR depuis le départ de Madame VASSAUX. Il concerne le « collège A des professeurs des universités ». La date limite des candidatures est fixées au 6 novembre 2026.

Point 2 : Le projet de la résidence étudiante est toujours en cours. Malgré les difficultés, un emplacement dans le parc de la faculté a été identifié comme solution potentielle.

Le Doyen,

Fanny Vasseur-Lambry

